FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Maîtriser les mécanismes juridiques

Le 20/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Définir et faire la distinction entre les juridictions civiles et pénales
- Identifier les juridictions de l'ordre administratif
- Connaître la spécificité des juridictions d'appel
- Définir le tribunal des conflits
- Identifier le rôle d'expert et ses obligations ainsi que les leviers procéduraux de l'expertise

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1

Matin

Savoir définir les juridictions civiles

- Le tribunal judiciaire, les juridictions spécialisées et juridictions d'exception
- Le tribunal de commerce
- Le tribunal des affaires de la sécurité sociale
- Le Conseil des Prud'hommes
- Les procédures de référé et leurs conditions d'application

Après-midi

Savoir définir les juridictions pénales

- Les juridictions d'instruction
- Le tribunal de police
- Le tribunal correctionnel
- La Cour d'assises

Jour 2

Matin

Identifier les juridictions de l'ordre administratif

- Le tribunal administratif, son organisation et ses attributions
- Définir Le tribunal des conflits
- Composition, organisation et compétences

Après-midi

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

Les spécificités des juridictions d'appel
- La Cour d'Appel civile
- La Cour d'Appel statuant au pénal
- La Cour Administrative d'Appel

Jour 3

Matin

Identifier le rôle de l'expert et ses obligations
- Les obligations d'ordre juridique
- Les obligations d'ordre déontologique
- Les obligations d'ordre social
- Les obligations d'ordre fiscal

Après-midi

Les leviers procéduraux de l'entreprise
- La mise en place de la mission d'expertise
- Le déroulement de la mission d'expertise
- Le respect du principe du contradictoire
- Le rapport de mission d'expertise

FIN DE LA FORMATION
- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public
- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :
- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.